collège Kerzouar
académie Rennes
Éducation nationale

ACADÉMIE DE RENNES Collège KERZOUAR

PROCÉS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 9 AVRIL 2018

Année scolaire : 2017/2018 **Total des membres : 24**

Numéro de séance par année civile : 2/2018 **Quorum : 13**

Date de convocation : 29 mars 2018 **Nombre des présents : 14**

Présidence de : Olivier HUREAU - Principal

SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITÉES	Décision	Page	N° d'acte	Pièces jointes	
				Désignation	N°
1. Décisions budgétaires modificatives	Information	3		DBM n°19 à 21	1
2. Compte financier 2017 Affectation du résultat	Vote Vote	3	24 25	Rapport sur le compte financier Compte financier	2 3
3. Point sur le nouveau collège	Information	4		Liste de propositions de noms	4

Le président

Olivier Hureau

COLLÈGE KERZOUAR - 29290 SAINT-RENAN - LE PRINCIPAL

Le secrétaire

Madame Fitamant

PRÉSENCE AU CONSEIL

Séance du : 9 avril 2018

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom – Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E
Membres de droit	Chef d'établissement	HUREAU Olivier	X						
	Adjoint	COIGNEC Pascal	X						
	Gestionnaire	APPRIOU Hélène	X						
	CPE	HUOT Anne-Philippe			X				
	Collectivité de rattachement	QUILLEVERE Bernard		X					
		PALLIER Elyane	X						
	Commune siège	DUSSORT Fabienne				Mme LALOUER	X		
	Communauté de commune (CCPI)	MOUNIER Gilles							
	Personnalité qualifiée	DENIS Jean-François	X						
Total			5				1		
Membres élus	Personnels d'enseignement et d'éducation	KERBRAT Bernard	X						
		RAMIERE Benoit		X					
		RAIMBAULT Valérie	X						
		LE GARS Jean-Pierre			X	RANNOU Danièle	X		
		FOLAIN Catherine	X						
		LANGLET Denis			X				
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante	MARGÉ Jean-Claude			X				
		VERON Stéphane	X						
Total			4				1		
Membres élus	Parents	FITAMANT Christelle	X						
		LE PORS Eric			X				
		BRIGAUDEAU Cécile			X				
		GONDOT Patrick	X						
		HOUDEBINE Béatrice		X					
		KERBOEUF Mickaël	X						
	Elèves	KEREBEL Justine			X				
		VINTROU Erin			X				
Total			3						

DÉROULEMENT DU CONSEIL

Le quorum étant atteint (13 présents en début de séance) la séance est ouverte à 17 h 40. Madame Fitamant, représentante des parents d'élèves assure le secrétariat. Monsieur le Principal présente ensuite l'ordre du jour.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Adoption du procès-verbal du conseil d'administration du 5 février 2018

Monsieur le Principal demande si des modifications sont à faire dans le procès-verbal du conseil d'administration du 5 février 2018. Monsieur le Principal précise que le collège est ouvert et que les élèves sont accueillis jusqu'au 6 Juillet 2018.
Le président soumet le procès-verbal au vote de son adoption :

Résultat du vote : Suffrages exprimés : 13 Pour : 13 Contre : 0 Abstentions : 0.

Le procès-verbal en question est adopté.

1. Décisions budgétaires modificatives

Mme Appriou présente les décisions budgétaires modificatives pour information sur l'exercice 2017. Il s'agit des opérations de fin d'exercice comptable : variation du stock alimentaire, constatation des produits scolaires et dotation aux amortissements.

2. Compte financier 2017

Le rapport sur le compte financier comporte deux parties distinctes : un compte-rendu de gestion élaboré par l'ordonnateur et une analyse des données financières élaborée par l'agent comptable.

Madame Appriou adjointe-gestionnaire présente le compte-rendu de gestion (voir document ci-joint).

Mme Appriou remarque que les postes en contrat aidé ne sont pas renouvelés suite à une décision gouvernementale. Une demande de nouveau contrat a été faite auprès du Conseil Départemental.
Madame Pallier, conseillère départementale indique que de nouveaux contrats de ce type existent gérés par le conseil départemental, la ventilation de ces contrats dans les différents collèges n'a pas encore été faite.

Madame Guernigou, fondée de pouvoir de l'agence comptable présente l'analyse des données financières (voir document ci-joint).

Monsieur Gondot, parent d'élève arrive au conseil : 14 présents.

Monsieur le Principal soumet au vote l'approbation du compte financier 2017 :

Résultat du vote : Suffrages exprimés : 14 Pour : 14 Contre : 0 Abstentions : 0.

Le conseil d'administration adopte le compte financier 2017.

Le compte financier de l'exercice 2017 présente un résultat excédentaire de 31 060,78 €. Après affectation du résultat aux réserves générales de l'établissement (la variation du fonds de roulement s'élève à 14 218,89 €), le fonds de roulement réellement mobilisable s'établit à 45 141,67 € ce qui correspond à 38 jours de fonctionnement*.

** Après la tenue du conseil d'administration, l'agence comptable nous informe qu'une erreur s'est glissée dans le compte financier : le fonds de roulement réellement mobilisable s'élève à 76 784,36 € soit 65 jours de fonctionnement. Le document ci-joint présentant le compte financier est corrigé.*

Monsieur Hureau soumet au vote l'approbation du résultat du compte financier de l'exercice 2017.

Résultat du vote : Suffrages exprimés : 14 Pour : 14 Contre : 0 Abstentions : 0.

Le conseil d'administration approuve l'affectation du résultat du compte financier 2017.

2. Point sur le nouveau Collège.

Monsieur Hureau fait part des premières propositions de noms pour le nouveau collège suite à l'organisation d'une consultation auprès des élèves, personnels et parents du Collège (voir document ci-joint).

Chaque personne peut proposer un nom pour le nouveau collège en motivant son choix par écrit.

Monsieur Hureau peut refuser une proposition en motivant son refus, les propositions sont nominatives.

Monsieur Hureau informera l'ensemble de la communauté des propositions qui lui ont été transmises sans préciser leur origine.

La consultation aura lieu jusqu'aux vacances de Pâques. Les résultats seront ensuite transmis au Conseil départemental.

A la demande de Monsieur Denis, Monsieur Hureau indique que la prévision d'effectifs du collège est en baisse (452 élèves prévus à la rentrée 2018, pour 464 cette année) mais que ça ne remet pas en cause la capacité d'accueil du nouveau collège (700 élèves). La construction de ce nouveau collège permet d'envisager une hausse des effectifs dans les années à venir.

Monsieur Gondot demande comment va s'organiser le déménagement. Monsieur Hureau répond que c'est le conseil départemental qui gérera les modalités du transfert du mobilier.

Une réunion permettant de valider les plans en phase « Avant Projet définitif » est prévue le 10 avril 2018.

Les travaux devraient démarrer au début du printemps 2019 et durer 2 ans.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h .

INSPECTION ACADEMIQUE DU FINISTERE

ANNEE SCOLAIRE 2017-2018

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nom et adresse de l'établissement : Collège Kerzouar – BP 50082 – 29290 - SAINT- RENAN

N° d'identification : **0290086L**

Séance du lundi 9 avril 2018 Total des membres : 24 à voix délibérative Quorum : 13

NOM-QUALITE MEMBRES DE DROIT ET TITULAIRES	SIGNATURE	SI SUPPLEANT préciser le nom du suppléant présent SIGNATURE
Administration		
HUREAU Olivier		
COIGNEC Pascal		
APPRIOU Hélène		
HUOT Anne-Philippe		
Représentants de la collectivité de rattachement		
QUILLEVERE Bernard		
PALLIER Elyane		
Représentant de la commune		
Mme DUSSORT	Excusée	Mme LALOUER
Représentant de la CCPI	**A titre consultatif**	
M. MOUNIER		
Personnalités qualifiées	**INVITE**	
M. DENIS Jean-François		
Personnels d'enseignement et d'éducation		
M. KERBRAT		
M. LE GARS	Excusé	Mme RANNOU
M. RAMIERE		
M. LANGLET		

Mme RAIMBAULT		
Mme FOLAIN		
Représentants des parents d'élèves		
Mme FITAMANT		
M. LE PORS		
Mme BRIGAUDEAU		
M. GONDOT		
Mme HOUDEBINE		
M. KERBOEUF		
Représentants des personnels administratifs, sociaux et de santé et des agents territoriaux de l'éducation		
M. MARGE	Excusé	
M. VERON		
Représentants des élèves		
KEREBEL Justine (4ème E)	Excusée	
VINTROU Erin (4ème E)	Excusée	
Invités		
GUERNIGOU Sylvie		

Total des présents

Signature du Président

Académie :
RENNES

Exercice : 2017

MINISTERE : Education Nationale

DEPARTEMENT :
FINISTERE

1

Etablissement : 0290086L
CLG KERZOUAR. SAINT RENAN
BP 50 082

29290 SAINT RENAN
Téléphone : 02.98.84.23.11

DECISIONS BUDGETAIRES MODIFICATIVES N° 19 à 21
Présentées pour information au Conseil d'administration

Ces décisions sont exécutoires aux dates indiquées sur la pièce B10

Olivier HUREAU, chef d'établissement

COLLEGE KERZOUAR - 29290 SAINT-RENAN - LE PRINCIPAL

MINISTERE : Education Nationale

Académie : RENNES
Exercice : 2017

Etablissement : 0290086L
CLG KERZOUAR. SAINT RENAN
BP 50 082

29290 SAINT RENAN

DEPARTEMENT :
FINISTERE

Pièce B9.1
DBM INFO

Ordonnateur : Olivier HUREAU
Comptable assignataire : Jean-Marie QUENTEL

Décisions budgétaires modificatives pour information
Regroupées du n° 19 à n° 21

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	DEPENSES				RECETTES			
	Rappel des crédits ouverts (Budget initial + DBM exécutoires)	Modification présentées	Total des crédits ouverts	Cadre reservé aux Autorités de Contrôle	Rappel des recettes admises (Budget initial + DBM exécutoires)	Modification présentées	Total des prévisions de recettes	Cadre reservé aux Autorités de Contrôle
Activité pédagogique	162 411.66	0.00	162 411.66		144 832.05	0.00	144 832.05	
Vie de l'élève	7 436.00	0.00	7 436.00		6 436.00	0.00	6 436.00	
Administration et logistique	92 314.82	590.81	92 905.63		88 202.22	214.72	88 416.94	
Total services généraux (1)	**262 162.48**	**590.81**	**262 753.29**		**239 470.27**	**214.72**	**239 684.99**	
Restauration et hébergement	202 816.70	1 126.73	203 943.43		202 085.70	1 123.29	203 208.99	
Bourses nationales	10 000.00	0.00	10 000.00		10 000.00	0.00	10 000.00	
Total services spéciaux (2)	**212 816.70**	**1 126.73**	**213 943.43**		**212 085.70**	**1 123.29**	**213 208.99**	
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT (1) + (2)	**474 979.18**	**1 717.54**	**476 696.72**		**451 555.97**	**1 338.01**	**452 893.98**	

Résultat prévisionnel	**-23 423.21**	**-379.53**	**-23 802.74**
CAF ou IAF	**-19 310.61**	**-3.44**	**-19 314.05**

SECTION OPERATIONS EN CAPITAL

OPERATIONS EN CAPITAL	**22 356.08**	**0.00**	**22 356.08**		**10 024.00**	**0.00**	**10 024.00**	
Total dépenses et recettes inscrites au budget	**497 335.26**	**1 717.54**	**499 052.80**		**461 579.97**	**1 338.01**	**462 917.98**	

MINISTERE : Education Nationale

Académie : RENNES
Exercice : 2017

Etablissement : 0290086L
CLG KERZOUAR. SAINT RENAN
BP 50 082

29290 SAINT RENAN

DEPARTEMENT :
FINISTERE

Pièce B9.2
DBM INFO

Ordonnateur : Olivier HUREAU
Comptable assignataire : Jean-Marie QUENTEL

Décisions budgétaires modificatives pour information
Regroupées du n°19 à n°21

Rappel de la section de fonctionnement		
	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	476 696.72	452 893.98
	Résultat prévisionnel	-23 802.74

Tableau prévisonnel de financement		
	Emplois	Ressources
Opérations d'investissement	22 356.08	10 024.00
IAF	19 314.05	0.00
Aliénation ou cessions immobilières		0.00
Prélèvements sur fonds de roulement	0.00	31 646.13
Total	41 670.13	41 670.13

Montant du fonds de roulement			
Montant au dernier compte financier	Prélèvements déjà autorisés	Prélèvement proposé	FDR estimé
99 439.67	31 038.79	3.44	68 397.44

Etablissement : 0290086L
CLG KERZOUAR. SAINT RENAN
BP 50 082

29290 SAINT RENAN

Développement des décisions budgétaires modificatives par opérations
présentées pour information au conseil d'administration

EXERCICE 2017 - Edition du 09/04/2018

Pièce B10
DBM INFO

D.B.M. n°19 Exécutoire au 31/12/2017 Réf : STOCK SRH -2017 Opération n°40 Type opération : 293 - Diminution stocks, mat. premières et autres approv.

N° Ligne	Service	Domaine	Activité	Compte	Libellé	Ouvertures de crédits Rappels	Ouvertures de crédits Modifications	Ouvertures de crédits Totaux	Prévisions de recettes Rappels	Prévisions de recettes Modifications	Prévisions de recettes Totaux
1	SRH				Restauration et hébergement						
		VSTOCK			Variation de stocks						
			0DIMI		Diminution	0.00	3.44	3.44			

D.B.M. n°20 Exécutoire au 31/12/2017 Réf : SRH -fin d'exercice 2017 Opération n°41 Type opération : 22 - Constatations de produits scolaires

N° Ligne	Service	Domaine	Activité	Compte	Libellé	Ouvertures de crédits Rappels	Ouvertures de crédits Modifications	Ouvertures de crédits Totaux	Prévisions de recettes Rappels	Prévisions de recettes Modifications	Prévisions de recettes Totaux
1	SRH				Restauration et hébergement						
			0FORF		DP FORFAIT						
				7062	Prod.Restaur.Scol.et hébergt				182 015.60	-2 792.96	179 222.64
2	SRH				Restauration et hébergement						
			0TICK		ELEVES AU TICKET						
				7062	Prod.Restaur.Scol.et hébergt				3 365.40	462.70	3 828.10
3	SRH				Restauration et hébergement						
			0COMM		COMMENSAUX						
				7062	Prod.Restaur.Scol.et hébergt				13 555.00	2 129.21	15 684.21
4	SRH				Restauration et hébergement						
			0AGRIMUE		SUBVENTION EUROPEENNE						
				7446	Subv. Union européenne				800.00	1 272.67	2 072.67
5	SRH				Restauration et hébergement						
		DENREE			ACHAT DE DENREES						
			0DENR		Achats de denrées	122 390.55	1 071.62	123 462.17			

D.B.M. n°20 Exécutoire au 31/12/2017 Réf : SRH -fin d'exercice 2017 Opération n°44 Type opération : 22 - Constatations de produits scolaires

N° Ligne	Service	Domaine	Activité	Compte	Libellé	Ouvertures de crédits Rappels	Ouvertures de crédits Modifications	Ouvertures de crédits Totaux	Prévisions de recettes Rappels	Prévisions de recettes Modifications	Prévisions de recettes Totaux
	SRH		0FORF	7062	Restauration et hébergement DP FORFAIT Prod.Restaur.Scol.et hébergt				179 222.64	-930.99	178 291.65
	SRH		0TICK	7062	Restauration et hébergement ELEVES AU TICKET Prod.Restaur.Scol.et hébergt				3 828.10	154.23	3 982.33
	SRH		0COMM	7062	Restauration et hébergement COMMENSAUX Prod.Restaur.Scol.et hébergt				15 684.21	746.13	16 430.34
	SRH	TOS	2FARPI		Restauration et hébergement PERSONNEL TOS CONTRIBUTION SALAIRES TOS	41 395.49	-30.63	41 364.86			

D.B.M. n°20 Exécutoire au 31/12/2017 Réf : SRH-fin d'exercice 2017 Opération n°45 Type opération : 22 - Constatations de produits scolaires

N° Ligne	Service	Domaine	Activité	Compte	Libellé	Ouvertures de crédits Rappels	Ouvertures de crédits Modifications	Ouvertures de crédits Totaux	Prévisions de recettes Rappels	Prévisions de recettes Modifications	Prévisions de recettes Totaux
	SRH		0TICK	7062	Restauration et hébergement ELEVES AU TICKET Prod.Restaur.Scol.et hébergt				3 982.33	135.42	4 117.75
	SRH		0FORF	7062	Restauration et hébergement DP FORFAIT Prod.Restaur.Scol.et hébergt				178 291.65	-817.45	177 474.20
	SRH		0COMM	7062	Restauration et hébergement COMMENSAUX Prod.Restaur.Scol.et hébergt				16 430.34	764.33	17 194.67
	SRH	FONCSE	0AUTFOUR		Restauration et hébergement FONCTIONNEMENT DU SERVICE AUTRES FOURNITURES	2 000.00	82.30	2 082.30			

D.B.M. n°21 Exécutoire au 31/12/2017 Réf : Amortissements 2017 Opération n°47 Type opération : 292 - Dotations aux amortissements réels

N° Ligne	Service	Domaine	Activité	Compte	Libellé	Ouvertures de crédits Rappels	Ouvertures de crédits Modifications	Ouvertures de crédits Totaux	Prévisions de recettes Rappels	Prévisions de recettes Modifications	Prévisions de recettes Totaux
1	ALO				Administration et logistique						
		OP-SPE			Opérations spécifiques						
			0AMOR		Amortissement	8 543.84	376.09	8 919.93			

D.B.M. n°21 Exécutoire au 31/12/2017 Réf : Amortissements 2017 Opération n°48 Type opération : 291 - Dotations aux amortissements neutralisés

N° Ligne	Service	Domaine	Activité	Compte	Libellé	Ouvertures de crédits Rappels	Ouvertures de crédits Modifications	Ouvertures de crédits Totaux	Prévisions de recettes Rappels	Prévisions de recettes Modifications	Prévisions de recettes Totaux
1	ALO				Administration et logistique						
		OP-SPE			Opérations spécifiques						
			0NEUT		Neutralisation amortissement						
				777	Quote.pt.sub.inv.cpte.resultat				0.00	214.72	214.72
2	ALO				Administration et logistique						
		OP-SPE			Opérations spécifiques						
			0AMOR		Amortissement	8 919.93	214.72	9 134.65			

Le rapport sur le compte financier comporte deux parties distinctes :

- Un compte rendu de gestion élaboré par l'ordonnateur,
- Une analyse des données financières élaborée par l'agent comptable.

Dans son compte rendu de gestion, l'ordonnateur rend compte à postériori de l'exécution et de la maîtrise du budget.
Le compte rendu de gestion rend compte de l'évolution des dépenses significatives de l'établissement (dépenses pédagogiques, aides à caractère social, dépenses de viabilisation...) et de l'évolution des ressources en rapprochant ces informations de l'évolution des structures et des effectifs.

Le présent rapport annexé aux documents financiers retrace les principales opérations par services, sur l'exercice comptable. Il fait partie intégrante du compte financier.

MOYENS DE FONCTIONNEMENT DU COLLEGE

Ressources humaines

En 2017, le collège KERZOUAR a accueilli 486 élèves sur le 1er semestre. L'effectif est descendu à 466 à la rentrée de septembre 2017.
Le collège compte :

- 5 personnels administratifs,
- 34 personnels enseignants,
- 12 personnels d'éducation, (1 CPE, 7 ASEN, 4 AVS),
- 4 personnels santé et social, intervenants (infirmier, médecin, assistante sociale et conseillère d'orientation et psychologue),

Masse salariale sur crédits du ministère de l'Education nationale.

- 11 agents de service rémunérés par le Conseil départemental : 9 agents titulaires (8.8 ETP) +1 agent CAE-CUI (de janvier à juin 2017, contrat non renouvelé en septembre) + 1 agent CAV-contrat d'avenir (à partir de mai 2017, fin de contrat en avril 2018).

Soit, un total de 66 agents de l'Etat ou de la collectivité territoriale travaillant sur le collège ou y intervenant ponctuellement.

Ressources matérielles

Le collège poursuit son activité dans ses locaux, dans l'attente de la construction du nouveau collège, depuis la décision prise au 1er semestre 2013 par le Conseil départemental du Finistère. L'entrée dans les nouveaux locaux devrait se faire pour la rentrée de septembre 2021 selon le calendrier établi par le Conseil départemental. Les études avec le cabinet d'architectes sont actuellement en phase APD (avant-projet définitif).

EXECUTION BUDGETAIRE

Le budget initial de l'année 2017 a été établi avec une prévision de dépenses de 433 265.12 € (ouvertures de crédits) pour des recettes prévisionnelles de 420 614.43 € ; l'équilibre budgétaire était obtenu par un prélèvement sur les fonds de réserve de l'établissement pour un montant de 8 538.09 € (+ 4 112.60 € pour les amortissements).

La collectivité territoriale a en charge le fonctionnement du collège, à travers les missions de la gestion du bâti et de la restauration. Une dotation budgétaire pour le fonctionnement du collège est versée annuellement, calculée sur différents critères (effectifs scolaires, surfaces, viabilisation et situation du collège). Pour l'année 2017, la dotation budgétaire s'est élevée à 90 410.00 € (sans abattement).
Pour rappel : 91 690.00 € en 2015, et 91 944.00 € en 2016.

L'exécution du budget 2017 représente 422 758.49 € (Total charges nettes-1ère section).

Répartition des dépenses

Service	Total dépenses 2016	%	Total dépenses 2017	%
AP	124 116,08	30,58	146 662,20	34,69
VE	5 187,15	1,28	5 275,23	1,25
ALO	87 092,27	21,46	76 934,49	18,20
SRH	179 686,56	44,27	184 313,57	43,60
SBN	9 796,34	2,41	9 573,00	2,26
	405 878,40	100	**422 758,49**	100

Sur cette année 2017, on note une augmentation des dépenses sur le service « Activités pédagogiques » et une baisse des dépenses sur le service « Administration et logistique ». (Cette évolution avait été également notée en 2016). Le bilan sur chacun des services permettra d'expliquer cette évolution des dépenses.

BILAN PAR SERVICE

- **ACTIVITE PEDAGOGIQUE**

Les dépenses du service AP – Activité pédagogique se répartissent sur 3 domaines :
- Activités pluridisciplinaires,
- Enseignements disciplinaires,
- Fonctionnement de la classe.

Activités pluridisciplinaires réalisées en 2017

L'évolution des dépenses sur le service AP est essentiellement expliquée par le nombre de séjours pédagogiques organisés, notamment sur le premier semestre 2017 (2 séjours à l'étranger et 1 séjour dans le Finistère), qui génèrent chacun des flux financiers importants pour lesquels l'ensemble des opérations sont retranscrites dans la comptabilité du collège.

3 voyages scolaires ont été effectivement réalisés sur le premier semestre 2017.

- **Voyage à LONDRES** – Grande-Bretagne : séjour du 14/04 au 29/04/2017 - 6 jours, 3 nuits sur place, 57 élèves du niveau 3ème ;
- **Voyage à WELLS** – Grande-Bretagne : séjour du 14/04 au 29/04/2017– 6 jours, 3 nuits sur place, pour 59 élèves du niveau 3ème ;
- **Séjour à TELGRUC-sur-MER** – Finistère : du 19/06 au 23/06/2017, 5 jours et 4 nuits sur place, pour 58 élèves de 4ème ; activités nautiques et de pleine nature.

	Participants	Acc.	Coût total	Coût /participant	Don FSE	Don Asso	Actions élèves	Part EPLE
LONDRES	53	4	19 951,59	261,00	2 699,59	600,00	549,00	1 256,00
WELLS	59	4	19 554,93	247,00	2 636,93	600,00	567,00	1 188,00
TELGRUC	58	5	16 127,04	160,00	2 193,74	600,00	1 319,30	704,00
					7 530,26	1 800,00		3 148,00

1 atelier pédagogique, validé par la DSDEN, a été conduit sur l'année scolaire 2016/2017.

- **Atelier danse « Contes et légendes»**, pour 50 élèves de 5ème et de 4ème, intégrant les interventions d'une compagnie de danse pour la préparation d'un spectacle de fin d'année. Montant total des dépenses de 2 133.07 €.

Les 5 classes de 5ème (124 élèves) se sont rendus au cinéma dans le cadre des séances « **Collège au cinéma** » sur l'année scolaire 2016/ 2017. Cette activité est subventionnée à 70%, un montant de 276.75 € reste à la charge du collège pour cette activité, sans transport.

La **section FOOT** en lien avec le club de football « En avant Saint-Renan » poursuit son activité.
30 élèves sur le premier semestre 2017 et 19 élèves, depuis la rentrée de septembre y participent au rythme de deux séances par semaine. Le club de foot justifie auprès du collège de ses dépenses qui sont couvertes par la subvention annuelle du Conseil départemental d'un montant de 3 000 €.

La **section BASKET** ouverte au collège à la rentrée 2016 a accueilli 10 élèves de 6è et 5è pour la première année, elle poursuit son activité sur l'année scolaire 2017/2018 avec 8 élèves de la 6ème à la 4ème. Le club des jeunes renanais (CJR) assure l'encadrement de la section. Les dépenses de fonctionnement, d'un montant total de 2 767.87 €, comprenant l'encadrement et l'achat de matériel, sont couvertes par la subvention annuelle du Conseil départemental pour la section sportive.

Dans le projet de l'ouverture d'une section sportive danse « Hip-hop », il a été proposé à la rentrée 2017 une **option danse** pour 3 heures hebdomadaires. Les interventions de la professionnelle en danse ont été financées sur les fonds propres du collège, pour 600 € de septembre à décembre 2017. Cette activité se poursuit sur l'année scolaire en cours.

Le collège reçoit du Conseil départemental une dotation financière pour couvrir les frais de location des installations sportives (stade, gymnases), Cette dotation permet également de payer une partie des entrées à la piscine pour les élèves de 6ème. Pour 2017, cette dotation s'élevait à 14 747.32 € (14 556.36 € en 2016). Par ailleurs, le transport à la piscine des élèves est intégralement pris en charge par le Conseil départemental.

L'association sportive du collège (UNSS) propose des activités sportives aux élèves encadrées par les enseignants d'E.P.S. : danse, arts du cirque et escalade. Pour aider au fonctionnement de cette association, le collège a prélevé sur ses fonds de réserve la somme de 1 000 €. L'association a ainsi assuré le financement du déplacement à Villeneuve d'Asq d'un groupe d'élèves et leurs encadrantes pour la participation au championnat de France UNSS de danse hip-hop, pour lequel il était qualifié.

Le Conseil départemental a financé le renouvellement de matériels sportifs (baudriers et bobine de corde pour l'escalade, panneaux de basket, ballons et raquettes) pour un montant total de 4 588 €, représentant 90% de la dépense totale de 5 098 €.

Les formations aux gestes qui sauvent ont été dispensées à l'ensemble des élèves de 3ème en juin 2017, réalisées par l'organisme de formation AXIS, pour un coût total de 1716.00 € dont 1 100.00 € sur des crédits spécifiques de l'Etat.

Enfin, dans le cadre de projets disciplinaires, des sorties à la journée ont été organisées : Océanopolis à Brest, visite des musées des beaux-arts et de la marine à Brest pour 4 classes de 4ème, visite de l'exposition Picasso à Landerneau pour 2 classes, festival du court-métrage, théâtre « Paroles de poilus » pour les 3ème. Le coût total de ces différentes sorties s'élève à 2 689.11 €, comprenant pour une bonne part du transport.

Enseignements disciplinaires

Enseignements disciplinaires	Total dépenses 2016	Total dépenses 2017
CDI, abonnement et fonds documentaire	3 075,32	2 830,93
Arts plastiques et musique	221,00	401,83
Pôle activités sportives	4 347,28	2 086,10
Pôle lettres, langues et Hist-Géo	1 198,75	1 562,50
Pôle sciences et technologie	2 698,30	3 000,24
TOTAL	11 540,65	9 881,60

L'évolution des dépenses pour les enseignements disciplinaires est peu significative : les dépenses pour l'escalade en EPS ont été reprises dans le cadre des activités pluridisciplinaires. Egalement, les dépenses pour l'option « découverte professionnelle » sont reprises dans le « parcours avenir » : 403.54 € en 2016, 852.00 € en 2017, essentiellement consacrés au déplacement des groupes pour des visites sur les sites professionnels.
Par ailleurs, une subvention du Conseil départemental d'un montant de 1 668.78 € pour la technologie a permis l'acquisition de mini-robots pour la programmation.
La technologie a également été équipée d'une imprimante 3D, acquise sur les fonds propres du collège.

Fonctionnement général de la classe

Les crédits globalisés - ETAT

Les crédits ETAT couvrent les dépenses obligatoires (droits de reprographie, carnets de correspondance, manuels scolaires). Les dépenses en manuels scolaires sur les 2 dernières années ont été importantes (45 888.93 € au total) en raison du renouvellement des manuels en application de la réforme des collèges. Chacune des matières travaille à présent avec un manuel récent.

	2015	2016	2017
Montant de l'enveloppe reçue	3 158,00	27 831,00	19 563,00
Dépenses			
Droits de reprographie	1 851,52	1 798,72	1 710,72
Carnets de correspondance	1 202,40	1 170,48	1 171,08
Manuels scolaires	125,62	23 647,80	22 241,13
Autres dépenses pédagogiques	1 050,00	0,00	1 000,00
Total - dépenses	4 229,54	26 617,00	26 122,93
Solde/ compte		*8119,28*	**1 559,35**

Le solde du compte est de 1 559.35 € au 31-12-2017

Equipements matériels

Le collège a été doté de matériels par la collectivité départementale :

- 6 unités centrales + 1 ordinateur et écran pour le C.D.I. ;
- 3 unités centrales + 1 écran + 3 vidéoprojecteurs interactifs et ultracourte focale.

Ces équipements ont été installés dans les salles 9 (hist-géo), 13 (Sces-physiques) et 15 (S.V.T.).

- 1 lot de 8 tablettes numériques I-pad et deux bornes wifi.

Par ailleurs, le collège a acquis sur ses fonds propres un second lot de 8 tablettes I-pad (3 464.22 €). 4 bornes wifi ont été installées dans les bâtiments 1 et 3. Le coût total des travaux de câblage et d'installation des bornes wifi réalisés par une entreprise en septembre-octobre 2017, comprenant également l'achat de 2 bornes wifi complémentaires et de 2 switchs est de 3 851.52 €.

- **VIE DE L'ELEVE**

Fonds sociaux –
Pour l'année 2017, le collège a reçu une enveloppe de 1393 € de crédits d'Etat pour les fonds sociaux (programme 230).
Au titre du fonds social cantine, le collège a aidé 6 familles (6 élèves) pour un montant total de 469.90 €,
Au titre du fonds social collège, 8 familles (9 élèves) ont reçu une aide, 6 aides pour les voyages scolaires et 3 aides pour la cantine ; pour un montant total de 857.50 €.
Soit, une somme totale de 1 327.40 € d'aides réparties sur 11 familles.

Dans le cadre du **CESC**, plusieurs actions ont été menées :

- Un projet sur la sensibilisation au harcèlement conduit par une classe de 4ème et leur professeur principal les amenant à réaliser une affiche et un vidéoclip sur le sujet. La classe s'est également rendue à Brest pour assister à une pièce de théâtre traitant de la question. Le coût total du projet s'est élevé à 979.40 €.
- Une action de sensibilisation aux enjeux de l'internet à destination de tous les élèves de 4ème, suivie d'une réunion d'information pour les parents, au premier trimestre de l'année scolaire 2017-2018. Cette formation était assurée par la Ligue de l'enseignement –FOL 29. Le coût de cette action était de 640.00 €. Cette action est reconduite depuis plusieurs années auprès des élèves.
- Une action d'information auprès des élèves de 3ème a été réalisée par l'infirmier du collège sur les questions de sexualité et de harcèlement. Pour cela, il s'est aidé d'outils pédagogiques : les jeux « Calins malins » et « Potes et despotes » acquis par le collège sur les crédits du CESC.

Les dépenses de l'**infirmerie** sont en constante croissance :

Année	dépenses
2015	937,96 €
2016	1 012,82 €
2017	1 178,43 €

Par ailleurs, l'infirmerie a été équipée de 2 divans d'examens (dont un renouvellement), sur subvention du Conseil départemental.

- **ADMINISTRATION ET LOGISTIQUE**

Les dépenses du service Administration et logistique sont réparties sur 3 domaines :
- Frais généraux,
- Patrimoine,
- Viabilisation.

	Budget 2016	Dépenses 2016		Budget 2017	Dépenses 2017	
Frais généraux	18 229,50	17 252,77	22,43%	17 325,40	14 951,20	22,05%
Patrimoine	16 251,80	16 283,78	21,17%	17 945,58	13 189,16	19,45%
Viabilisation	50 600,00	43 390,84	56,40%	48 500,00	39 659,48	58,49%
S/ total	85 081,30	76 927,39	100,00%	83 770,98	67 799,84	100,00%
Amortissemen	9 267,86	9 267,86		9134,65	9 134,65	
TOTAL	94 349,16	86 195,25		92 905,63	76 934,49	

La répartition des dépenses du service ALO reste sensiblement la même entre 2016 et 2017. Cependant, on note une baisse globale des dépenses dans les 3 domaines, elles demeurent également en-dessous de la prévision budgétaire.

Le logement du collège est occupé par un agent depuis mai 2017, en vertu d'une convention d'occupation précaire. Les loyers et charges perçus pour ce logement constituent une nouvelle recette pour le collège, d'un montant total de 2 165.33 €. Le montant des loyers perçus en 2017 (1 600.00 €) sera déduit de la dotation de fonctionnement 2019 versée par le Conseil départemental. Ces recettes étaient précédemment reversées au Conseil départemental dans la même année. Cet élément qui viendra impacter notre prochaine dotation ne doit pas être perdu de vue.

Les dépenses de viabilisation (eau – gaz – électricité) représentent 58.49 % des dépenses en ALO

Viabilisation	Dépenses 2015	Dépenses 2016	Dépenses 2017	Cons° 2015	Cons° 2016	Cons° 2017	Evolution cons° / 3 ans
Eau	4 449,07	3 850,14	3 193,24	1240 m3	1 042 m3	816 m3	-34,19%
Electricité	23 448,04	20 092,66	16 478,37	127 230 kwh	125 697 kwh	121 037 kwh	-4,87%
Gaz	22 110,01	19 448,04	19 987,87	337 116 kwh	430 753 kwh	379 358 kwh	+12,53%
	50 007,12	43 390,84	39 659,48				

On note des variations sur les consommations d'énergie en 2017 : un effort important a été réalisé sur la consommation d'eau, la consommation d'électricité diminue régulièrement sur les dernières années, cependant, la consommation de gaz subit des variations annuelles, probablement en fonction des variations climatiques.

Le passage à une offre de marché pour la fourniture de gaz, depuis juillet 2015, et pour la fourniture de l'électricité depuis janvier 2016 attenue un peu le coût financier sur ces énergies.

- **SERVICE DE RESTAURATION**

Le service de restauration a servi 62 537 repas en 2017, sur 142 jours de fonctionnement, une moyenne de 460 repas par jour de fonctionnement ; (61 325 repas servis en 2016, 62 722 en 2015).

440 élèves sont inscrits à la demi-pension (DP 4 jours). Sur un effectif total de 464 élèves (2nd semestre 2017), 95% des élèves sont demi-pensionnaires. Les élèves externes peuvent déjeuner occasionnellement (élèves au ticket), 16 élèves sont concernés. Ainsi, 98% des élèves fréquentent régulièrement ou occasionnellement le service de restauration.
Par ailleurs, 52 personnels disposent d'une carte de self.

Evolution des recettes du service sur les dernières années

	2015	2016	2017
Commensaux	14 196,80	14 645,80	17 194,67
Hôtes de passage			82,50
DP forfait	179 190,90	177 181,65	177 474,20
Elèves au ticket	3 664,25	3 348,00	4 117,75
	197 051,95	**195 175,45**	**198 869,12**

Les dépenses de fonctionnement du service de restauration sont stables : 16 530.52 € (17 150.97 € en 2016 ; 16 688.97 € en 2015,). A noter néanmoins, un poste important de dépenses : 4 317.31 € pour les réparations sur les matériels de cuisine : friteuses, armoires froides, robot coupe-légumes, marmite, lave-vaisselle et badgeuse.
Il a été procédé au remplacement du mixer (780 €) et de la centrale vapeur-table à repasser (700.49 €). Le Conseil départemental a financé ces matériels à 50% au titre du FARMM.
Par ailleurs, le collège a reçu un lot de 30 chaises de réfectoire sur dotation du Conseil départemental.

Le reversement des charges communes au service général ALO (19 608.56) est supérieur à la prévision budgétaire de 15 572.46 (+4 036.10 €).

Après régularisation des recettes sur le SRH en fin d'exercice (DBM n° 21), le crédit nourriture présente un excédent de 18 293.66 €.

La démarche engagée depuis 2016 pour la réduction du gaspillage alimentaire au self est poursuivie, associée à une gestion quotidienne au plus près des effectifs présents et des rations servies aux élèves adaptées selon leur demande. L'ensemble de ces éléments contribuent aux bons résultats financiers du service de restauration.

Concernant le recouvrement des créances pour la cantine, un travail lourd et difficile est réalisé pour obtenir les paiements dans le trimestre en cours (lettres de rappel, relances par téléphone aux familles), le nombre de familles tardant à payer ou en difficultés passagères ou autre, augmentant. Alors que sur les dernières années, il n'avait pas été nécessaire de déclencher les poursuites contentieuses, les démarches auprès de l'huissier sont engagées pour 4 familles pour des créances impayées depuis novembre 2016, pour un montant total de 1 348.30 €.

- **BOURSES NATIONALES**

9 573.00 € ont été payés au titre des bourses nationales pour l'année 2017.
(9 796.34 en 2016,11 845.84 en 2015, 11 820.15 € en 2014). Il s'agit de crédits de l'Etat.

A noter que les remises de principe qui accordaient une réduction sur les frais de cantine pour les fratries de 3 enfants ou plus dans l'enseignement secondaire public ont été supprimées à la rentrée 2016.

En 2016-2017 – T2 et T3 : 68 élèves boursiers,
taux 1 : 54 élèves,
taux 2 : 10 élèves,
taux 3 : 4 élèves.

A la rentrée 2017, T1 : 76 élèves boursiers,
taux 1 : 55 élèves, (montant annuel 105.00 €)
taux 2 : 19 élèves, (montant annuel 288.00 €)
taux 3 : 2 élèves, (montant annuel 450.00 €).

Les montants des bourses ont été revalorisés à la rentrée de septembre 2017.

Sur un effectif de 464 élèves, 16.37 % des élèves sont boursiers (13.58 % en 2016, 13.81 % en 2015, 12.73 % en 2014, 12.9% en 2013).

- **OPERATIONS EN CAPITAL**

Ce service comprend tous les achats dont le montant unitaire est supérieur à 800 € H.T. et qui feront l'objet d'un amortissement.
Courant 2017, 3 achats importants ont été réalisés :

- ➔ Une imprimante 3D pour la technologie (2305.18 €), financée sur les fonds propres du collège ;
- ➔ Remplacement du lave-linge (1 205.90 €)
- ➔ Remplacement d'un four en cuisine (18 843.50 €).

Le lave-linge et le four ont été financés à 50% par le Conseil départemental au titre du FARMM (Fonds d'aide au renouvellement de matériel et mobilier non pédagogique). La provision constituée par le collège depuis 2013 pour un montant total de 9 000 € a été utilisée pour l'achat du four.

- **Rappel des prélèvements sur fonds de réserves réalisés en 2017**

PRELEVEMENTS SUR FONDS DE RESERVES EN 2017

Budget 2017	Prélèvement sur réserves	8 538,09	8 538,09
24-avr.	Achat d'une imprimante 3D	2 500,00	
	Achat de tablettes et switch	5 000,00	7 500,00
27-juin	Formations "gestes qui sauvent"	600,00	
	UNSS - aide au fonctionnement	1 000,00	
	Renouv. matériel EPS- panneaux basket	277,70	
	Jumelage Penn ar Jazz	500,00	
	Câblage informatique wifi	1 000,00	
	Option DANSE Hip-hop 3h. (1er trim.)	700,00	
	CESC-internet-jeux vie affective-Actions T1	1 000,00	5 077,70
21-sept.	Achat d'un four- SRH (provision+prélev)	9 423,00	
	Crédits ENSDIS -Lettres	500,00	9 923,00
23-nov.	Achat d'un lave-linge -SRH	603,90	603,90
			31 642,69 €

3

COLLEGE DE SAINT RENAN

Conseil d'administration du
9 AVRIL 2018
Compte financier de l'exercice
2017

Le compte financier présente la situation comptable, financière et patrimoniale de l'établissement à la clôture de l'exercice budgétaire écoulé.

Il se compose du compte de gestion présenté par l'ordonnateur et du compte financier présenté par l'agent comptable.

Le conseil d'administration de l'établissement doit adopter le compte financier avant le 30 avril de l'année qui suit l'exercice budgétaire concerné.

Exécution budgétaire :

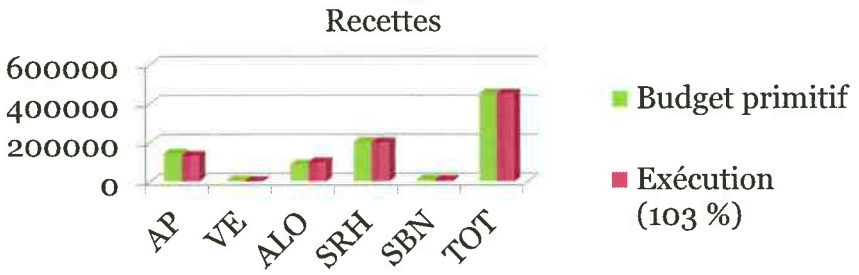

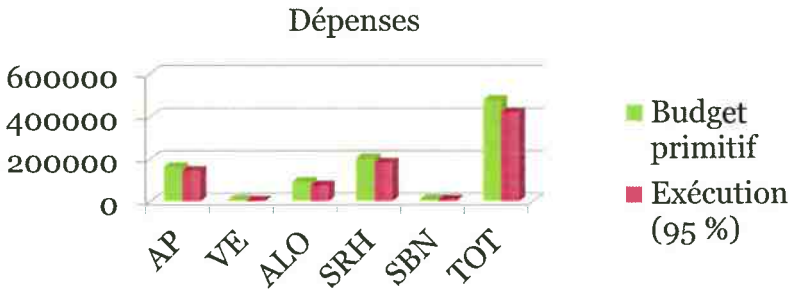

Exécution budgétaire

SERVICES	DEPENSES	RECETTES	SOLDES
Activité pédagogique	146662,20	134946,34	- 11715,86
Vie de l'élève	5275,23	4307,40	-967,83
Administration et logistique	76934,49	101468,04	24533,55
TOTAL DES SERVICES GENERAUX	228871,92	240721,78	11849,86
Restauration et hébergement	184313,57	203524,49	19210,92
Bourses nationales	9573,00	9573,00	0,00
TOTAL DES SERVICES SPECIAUX	193886,57	213097,49	19210,92
TOTAL DE LA 1ERE SECTION	422758,49	453819,27	31060,78
RESULTAT	0,00	31060,78	
CAF	0,00	26549,47	

TABLEAU DE FINANCEMENT			
EMPLOIS		RESSOURCES	
Insuffisance d'autofinancement	0,00	Capacité d'autofinancement	26549,47
Immobilisations (C20 à 23)	22354,58	Subventions (C13)	10024,00
Total des emplois	0,00	Total des ressources	36573,47
Apports au fonds de roulement	14218,89	Prélèvements sur le fonds de roulement	0,00

Le résultat d'exploitation

- Recettes de fonctionnement : 453819,27€
- Dépenses de fonctionnement : 422758,49€
- Résultat : 31060,78€

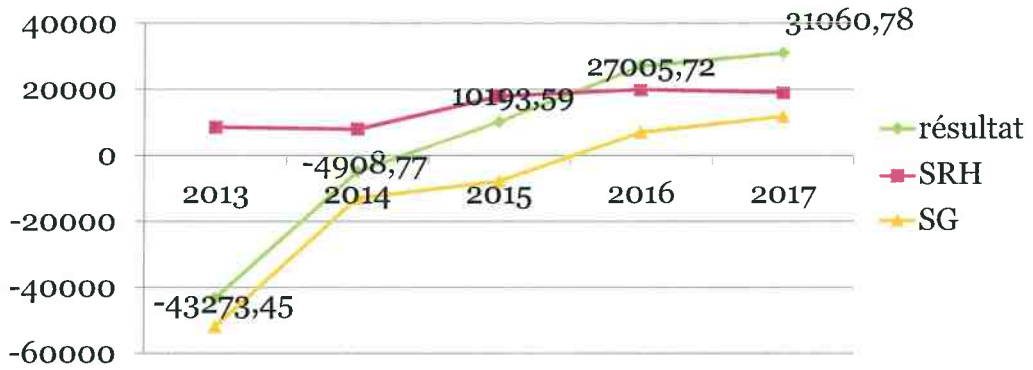

Les opérations en capital :

Il s'agit notamment des opérations de dépenses d'équipement dont le montant est supérieur à 800 euro hors taxe, et dont la durée de vie est supérieure à un an.

Ces opérations sont intégrées dans le bilan comptable de l'établissement, leur valeur est affectée de la comptabilisation d'amortissement pour en enregistrer l'évolution et valoriser le patrimoine de l'établissement.

Il y a eu, des opérations en capital pour un montant de 22 354,58€ financées à hauteur de 10024€ au cours de l'exercice 2017.

L'équilibre budgétaire

Sur l'exercice 2017 l'équilibre budgétaire est réalisé par un apport au fonds de roulement de 14 218,89€

Agrégation du résultat net d'exploitation (CAF) de 26 549,47 €
et du solde négatif des opérations en capital de 12 330,58€

CAF / FDR

Relation Résultat - CAF - Fonds de Roulement

Exécution budgétaire de l'année 2017 collège Kerzouar

	dépenses	recettes	
Exploitation	413623,84	440173,31	Exploitation
Dotations aux amortissements	9134,65	4645,96	Neutralisation des amortissements
Provisions risques et charges	0,00	9000,00	Reprises provisions
Total dépenses	422758,49	453819,27	Total recettes
	Résultat	31060,78	
	CAF	26549,47	

	dépenses	recettes	
Investissement	22354,58	10024,00	Investissement
CAF	0,00	26549,47	
Variation du Fonds de roulement		14218,89	

Bilan			
	actif	passif	
		90439,67€	1068 - réserves de l'établissement
		31060,78€	120 - résultat excédentaire
129 - résultat déficitaire	0,00 €		
		10024 €	131 - sub équipements reçues
139 - sub invest inscrites au compte de résultat	4645,96€		
		0,00 €	15 / 29 / 39 / 49 / 59 - provisions charges, risques, tiers, etc.
21 à 27- comptes immo	22354,58€		
		9134,65€	28 - amortissements
	27000,54	140659,10	

FdR N-1	90439,67€
FdR	113658,56€

Le fonds de roulement

- Il représente la différence entre les ressources stables et les emplois stables de l'établissement
- Il traduit le marge de manœuvre de l'établissement

Le besoin de fonds de roulement

- Mesure le besoin de financement lié à l'activité de l'établissement

Bilan fonctionnel

EMPLOI DES FONDS	ORIGINE DES FONDS	
Actif	Passif	
IMMOBILISATIONS: EMPLOIS STABLES	CAPITAL: RESSOURCES STABLES 113 658,56	FONDS DE ROULEMENT : IL DOIT PERMETTRE DE COUVRIR LE BESOIN EN FDR ET DEGAGER DE LA TRESORERIE
STOCK 3443,49 CREANCES 5846,80	DETTES 17245,68	BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT - 7955,39
		TRESORERIE 121613,95

PRINCIPALES CREANCES

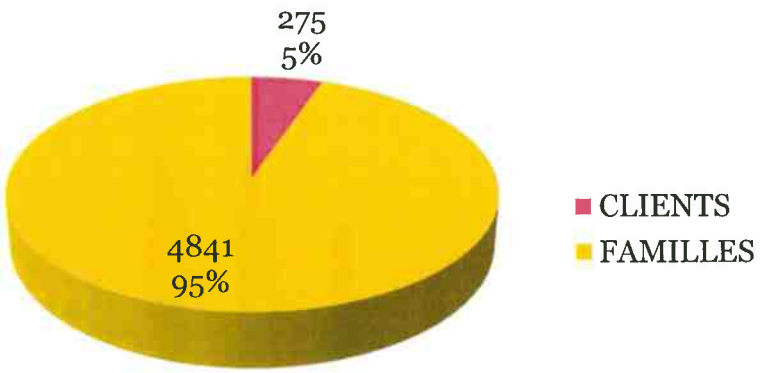

PRINCIPALES "DETTES"

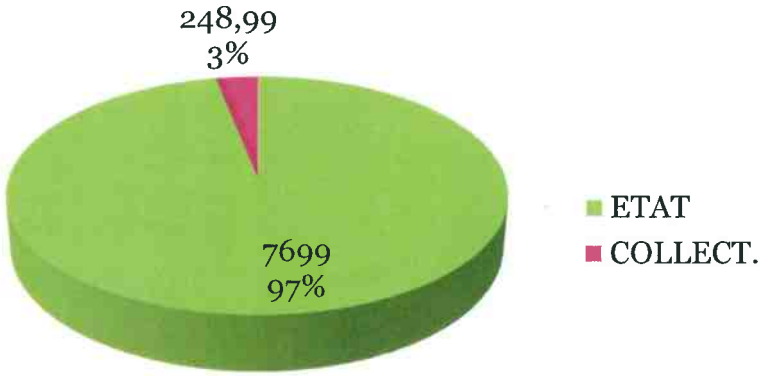

Jours de fonds de roulement

➢Nombre de jours dont dispose l'établissement pour fonctionner sans apport de trésorerie

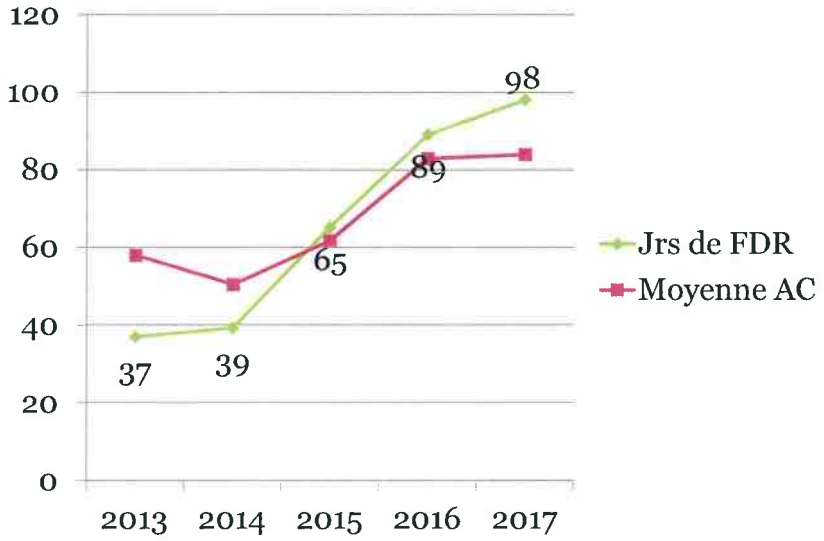

Taux de non recouvrement

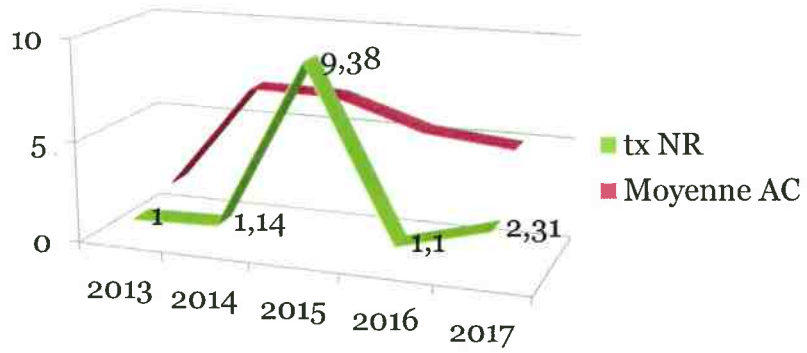

Créances contentieuses

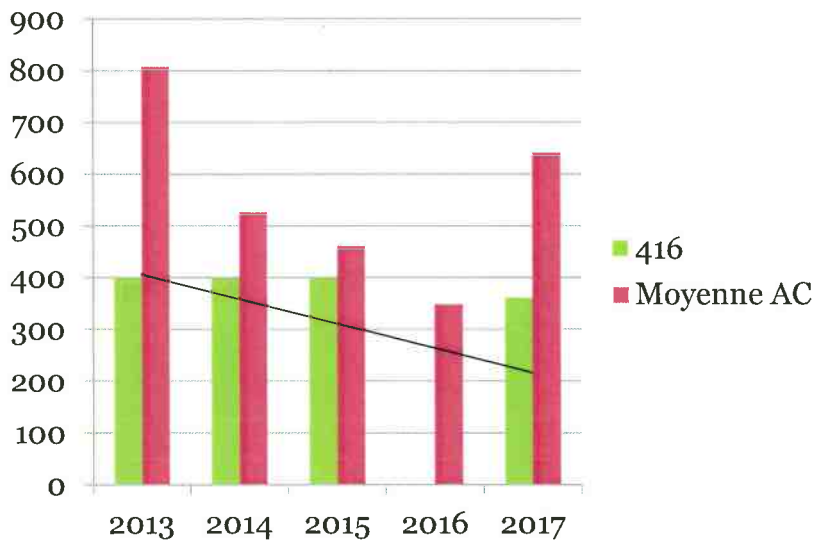

Trésorerie

Jours de trésorerie

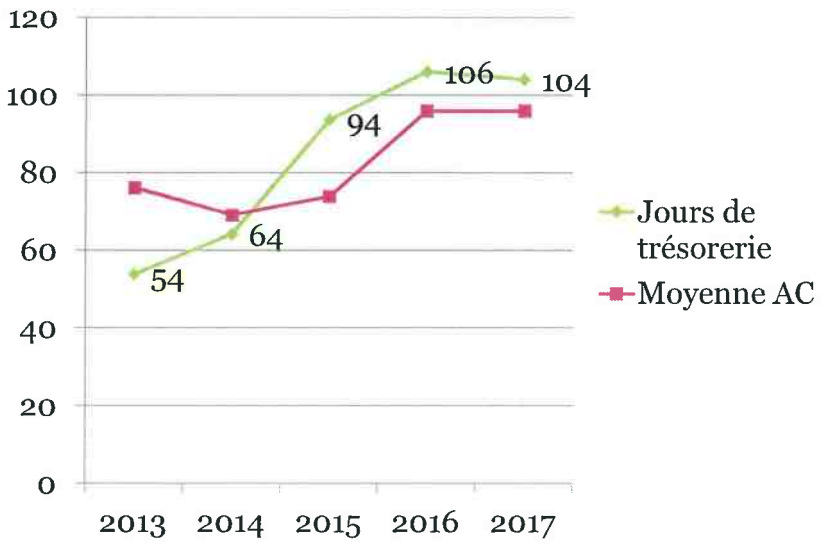

Autonomie financière

FONDS DE ROULEMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	113658,56
STOCKS	3443,49
PROVISIONS	
CAUTIONS	
FONDS DE ROULEMENT MOBILISABLE AU 31/12/N	110215,07
MONTANT DES PRELEVEMENTS VALIDES	33430,71
MONTANT DES PRELEVEMENTS PROPOSES	
FONDS DE ROULEMENT REELEMENT MOBILISABLE	76784,36
DETERMINATION DES JOURS DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses de fonctionnement N-1 (compte 60-65)	419451,29
Dépenses moyennes journalières	1165
Nombre de jours de fonctionnement	65

Conclusion:

L'exécution budgétaire de l'exercice 2017 conduit à un apport significatif au fonds de roulement, produit notamment par le service de restauration ainsi que par l'exécution du service général dégageant également un excédent.

Cette gestion maîtrisée permet de garantir l'autonomie financière de l'établissement qui avait constitué par ailleurs, au cours des exercices précédents, une provision de 9 000.00 € et l'a reprise cette année pour réaliser de nouveaux investissements,

L'établissement dispose d'un bon niveau de trésorerie grâce notamment: à des avances sur subventions en cours d'utilisation. L'établissement a peu de créances contentieuses, même si elles sont en augmentation cette année.

Pour l'exercice 2018 un prélèvement sur FDR de 33 430,71€ est déjà validé pour équilibrer le budget 2018, ce qui fait passer le nombre de jours de fonctionnement à 65,

L'adoption par l'assemblée délibérante

L'adoption par l'assemblée délibérante requiert deux votes:

- Un vote d'approbation des comptes
- Un vote pour affecter le résultat

Après affectation du résultat aux réserves générales de l'établissement
Le fonds de roulement de l'établissement s'élèvera à : 113658,56€

Propositions au 9 avril 2018 – Fin de la réception des propositions : 25 avril 2018

Noms	Arguments
Le collège des Hauts de Saint Renan	Son emplacement géographique + un nom qui aurait une visibilité académique car il contient le nom de la ville
Collège de Kerzouar	Par souci de maintenir l'histoire, la continuité.
Collège de Clos Névez (ou collège de Cloz Névez)	- c'est le lieu dit du secteur où sera implanté le collège avec une ancienne ferme très proche et la dénomination du champ concerné - le secteur est identifié comme tel sur les outils numériques (GPS, sites web etc) - il exprime une empreinte bretonne par son écriture et sa prononciation, il affirme l'identité de notre territoire et notre attachement à son caractère vernaculaire. - son étymologie est au carrefour de ses racines, la terre (clos) et de son avenir, la modernité (Nevez).
Collège Arnaud Beltrame	En hommage au courageux policier mort en héros le 23 mars 2018 lors de l'attentat de Trèbes.
Collège Kerzouar Nevez	Traduction de nevez : nouveau Actualisation du nom d'origine et référence à la langue bretonne.
Collège Jean d Ormesson	Philosophe,Ecrivain ,Journaliste. Amoureux des mots ,soif de découverte,l'envie de transmettre,humble et plein d'humour Nous aurions tous aimé avoir un intervenant comme d'Ormesson. Il nous lègue son œuvre et pourquoi pas son nom pour le Collège. "Ecrire est dificile, parce qu'on est toujours dépassé par son livre" "C'est le langage qui crée l 'homme"
Collège Victor Hugo	On l'aime pour la littérature, pour l'engagement politique au service des valeurs qui font la dignité humaine, pour son talent (très utile aux pédagogues) à trouver le chemin des esprits en passant par le coeur. Pour ce vers d'Océan, enfin, qui justifie amplement à lui seul l'existence de tout établissement scolaire : "La liberté commence où l'ignorance finit".
Collège Olympe de Gouges	Olympe de Gouges (1748-1793) D'origine modeste, femme de Lettres et femme politique, elle représente à son époque un modèle de femme libre et engagée (abolitionniste, militante du droit au divorce, rédéactrice -du tac au tac- des la Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne). Elle incarne une certaine idée de la justice, de la citoyenneté, de la liberté, de l'audace, qui restent des modèles. *« La femme a le droit de monter à l'échafaud, elle doit avoir également le droit de monter à la tribune »*, écrivait-elle. Pour ce qui nous concerne, le prénom qu'elle s'est choisi pour pseudonyme connote fort opportunément pour quiconque l'idée de hauteur et d'excellence mais aussi tout un univers culturel littéraire et historique qui nourrit encore et toujours l'imaginaire collectif. Donnerons-nous raison à ce qu'elle prédisait en montant sur l'échafaud : *"Enfants de la patrie, vous vengerez ma mort*"?
Collège Anne de Bretagne	En effet, Anne de Bretagne est un personnage important de notre pays : Reine de France en 1492 en épousant Charles VIII et emblématique de notre région, elle en a marqué son histoire en passant par Saint-Renan lors d'une de ses visites en Bretagne en compagnie de son deuxième époux, Louis XII. Ce nom ancrerait notre collège à la fois dans l'historique local et l'histoire contemporaine (les fêtes médiévales rappellent tous les deux ans sa venue à Saint-Renan et attirent à la fois la population locale et les touristes). Par ailleurs ce nom me paraît équilibré, il sonne bien et est musicalement doux.
Collège Simone Veil	Pour tout ce qu'incarne Simone Veil. Elle a survécu à Auschwitz, elle s'est engagée dans la vie politique, elle a défendu les droits de la femme et notamment celui de l'avortement. Elle était une femme remarquable qui a mené un combat toute sa vie sans rien lâché, sans haine, digne et très classe. Elle est un symbole.
Le collège des châtaigniers	C'est une essence locale que l'on rencontre partout dans la campagne environnante. Le talus bordant la route départementale est planté de châtaigniers. Il y a 2 châtaigniers anciens de taille importante derrière les habitations les plus proches, en bordure du terrain destiné aux futures infrastructures. Cela mettrait en avant la nature et l'importance de sa préservation. Si l'on écarte le côté piquant de ses fruits le châtaignier serait un symbole positif fort ; c'est un arbre polyvalent ! Sa longévité est remarquable, la qualité de son bois est reconnue, ses fleurs attirent les abeilles et ses fruits sont source de nourriture !

Le collège du cheval	Le cheval étant l'emblème de Saint-Renan
Collège du bout du Monde	Car il sera le dernier collège public avant le bout du Monde
Collège des légendes	Pour les célèbres légendes de Bretagne et en clin d'œil à la côte des légendes
Collège de la Pointe Finistère	Du fait de son implantation géographique
Collège Nolwenn Leroy	chanteuse française née à Saint-Renan